



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 26 mars 2024

Procès-Verbal N° 648

Appel à candidature Lieux Finales des Coupes de l'Isère

#

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

- [Le 2 Juin 2024 : Finales Seniors et Féminines \(seniors\)](#)

Les candidatures sont à adresser au District pour le **5 Avril date butoir**.

Cahier des charges :

- [CAHIER DES CHARGES FINALES COUPES SENIOR](#)

FRAIS ARBITRAGE 2023-2024 – CAISSE DE PEREQUATION

Nous vous rappelons que pour la saison 2023-2024 les provisions de frais d'arbitrage restent inchangées.

Catégories concernées : D1 – D2 – D3 – U20D1 et U17D1.

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL

Amende 44 €

Du 18 au 24 mars 2024

EYZIN SAINT SORLIN	U13 D4 Poule N
--------------------	----------------

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 18 au 24 mars 2024

NOYAREY F.C. 21	U20 D2 / PHASE 2
VOREPPE 2	SENIOR D4 / PHASE UNIQUE
VER SAU A.S. 3	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
FARAMANS CS 3	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE
VALLEE DE L'HIEU 38 3	SENIOR D5 / PHASE UNIQUE

ST MARCELLIN OL. 21 CHARVIEU CHAV. FC 1 ENT.BASSE MAURIENNE 1 EYBENS OC 3 ENT.CHARVIEU TIGNIEU 1 ECHIROLLES FC 4 ST MARTIN D HERES FC 4 FARAMANS CS 2 QUATRE MONTAGNES FC 2 FC 2A 1 TIGNIEU JAMEYZIEU FC 2 ST MAURICE EXIL AM.L 3 VALLEE GRESSE FC 1	U20 D1 / PHASE UNIQUE FEMININES A 11 D3 / PHASE 2 FEMININES U18F À 8 D2 / PHASE 2 U17 D3 / PHASE 2 U17 D3 / PHASE 2 U15 A8 / PHASE 2 U13 D2 / PHASE 2 U13 D4 / PHASE 2 U13 D4 / PHASE 2 SENIOR A8 ET ENTREPRISE D2 / 1
--	---

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 26 mars 2024

Voir PV Commission FMI n° 648

CATEGORIES U10 DATE DU PLATEAU N°3 DU 9 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U10 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
Echirolles 2 Noyarey Poisat 1 Seyssinet 2 Villeneuve Fontaine Seyssinet 3 USVO 2 Goncelin 2 Manival Versoud St Martin D'Uriage Estrablin St André le Gaz Nivolas Bourgoin 1 St Quentin Fallavier Domarin St Marcellin	FC2A 1 FC2A 2 canton Vinay La Murette Vallée de l'Hien Isle d'Abeau
Forfait Plateaux U10 (10€)	
Ruy Montceau Cessieu Creys morestel	

CATEGORIES U11 DATE DU PLATEAU N°3 DU 9 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U11 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
Gières 1 Gières 2 Rachais 2 Pont de Claix USVO 1 FC2A 2 Seyssinet La Sure Vallée de l'Hien MOS3R 2 St Maurice Exil	Seyssinet La Murette Polienas Isle d'Abeau 1 Isle d'Abeau 2 Vézeronce Huert
Forfait Plateaux U11 (10€)	
Sud Isère Villeneuve 2 Vinay La murette Moirans 2 Vézeronce Huert St Quentin Fallavier St André le Gaz Sassenage 2	

CATEGORIES U10-U11 DATE DU PLATEAU N°3 DU 9 MARS 2024	
Feuilles de Plateaux Incomplète U10-U11 (10€)	Feuilles de Plateaux Non Retournées U10 (20€)
Fontaine Bajatiere GF38F Sassenage Echirolles Surieux Mistral Poisat Voreppe 2 St Hilaire du Touvet Pays D'Alleverd Sud Isère Pays Voironnais 1 MOS3R 2 MOS3R 3 St Hilaire de la Cote Nivolas 2 Bouvesse Versau	Vinay La Murette Bourg D'Oisans 2

Forfait Plateaux U10-U11 (10€)
Voreppe Domène 2 Cote St André OND St Marcellin 1

Liste des clubs non à jour de Trésorerie District

CLUBS NON A JOUR AU 15 MARS 2024

Article 17

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 29 mars 2024

544456 FC 2A
582073 FUTSALL DES GEANTS
848046 RIVOIS FUTSAL OLYMPIQUE

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr
Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com

Trésorier	fcicéron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr
Educateur Sportif	mberlahrache@isere.fff.fr